



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

02/02/2022

et publication du :

02/02/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérangère

Procuration(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. FAVIER Thomas, M. ALIF FISCHER Julien donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DUBOST Nathalie

Numéro interne de l'acte : 071-2022

Objet : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET REPRISE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE MAIZERROY

Délibération en complément de la délibération 069-2021 du 3 décembre 2021 incluant les prix.

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le rapport d'analyse des offres ;

Le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de l'enfouissement des réseaux et reprise de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune de Maizeroy, une consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, pour la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre.

Après ouverture des offres, celles-ci ont été analysées et il s'avère que l'offre de la société ACERE sise 5 quartier de la Magdeleine – 88000 EPINAL est économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères fixés dans le règlement de la consultation.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal sont invités à délibérer sur ces points.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** le marché de maîtrise d'œuvre à la société suivante :

Société ACERE
5 Quartier de la Magdeleine
88000 EPINAL
Tél : 03 29 39 23 36
Email : contact@acere-groupe.fr / rds@acere-groupe.fr

Pour les montants suivants :

- Montant prévisionnel des travaux 1 415 000 € HT
 - Montant de rémunération provisoire 40 115,25 € HT
 - Taux de rémunération globale taux 2.835 %
 - Mission complémentaire : enquête de branchement réseaux secs 4 620 € HT
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché avec la société mentionnée ci-dessus, aux conditions financières évoquées, ainsi que toutes les pièces se rapportant au présent dossier, y compris les avenants.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

02/02/2022

et publication du :

02/02/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérangère

Procuration(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. FAVIER Thomas, M. ALIF FISCHER Julien donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DUBOST Nathalie

Numéro interne de l'acte : 072-2022

Objet : Demande d'Aide sociale

Le maire a été sollicité par l'une de ses administrées sous tutelle pour cause de précarité financière, pour une aide exceptionnelle de 80.90 € pour la fermeture de son compteur d'eau du domicile qu'elle n'occupe plus à l'heure actuelle.

Le maire demande l'autorisation du conseil municipal d'octroyer la somme de à 80.90 € à la demanderesse à titre exceptionnelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

DECIDE

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

02/02/2022

et publication du :

02/02/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérandère

Procuration(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. FAVIER Thomas, M. ALIF FISCHER Julien donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme DUBOST Nathalie

Numéro interne de l'acte : 073-2022

Objet : Demande de subvention

Le maire présente au conseil municipal une demande de subvention du club de badminton de Courcelles-Chaussy.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

De rejeter la demande de subvention

Par 9 voix contre, 2 abstentions, 0 pour

VOTE : Rejetée

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation
25/01/2022

Date d'affichage
25/01/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

02/02/2022

et publication du :

02/02/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LEIDELINGER Jean-François.

Etaient présents :

Mme CUNIN Stéphanie, M. DELOR Jean-Michel, M. DOSDAT Patrice, Mme DUBOST Nathalie, M. FAVIER Thomas, M. LEIDELINGER Jean-François, M. MAIRE François, M. PETIT Jean-Claude, Mme SIMON Bérangère

Procuration(s) :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. FAVIER Thomas, M. ALIF FISCHER Julien donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ALIF FISCHER Julien, M. CHRISTOPHE Jean-Charles

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DUBOST Nathalie

Numéro interne de l'acte : 074-2022

Objet : Attribution de numérotations de rues.

Le Maire expose qu'il apparaît nécessaire d'attribuer une numérotation aux rues suivantes, suite à la construction de 4 appartements à la place de l'ancien, Garage à Chevillon (rue de la Fontaine).

Il y a lieu d'attribuer les numéros comme suit :

- **N°s 3 - 3A et 3B** : pour 3 entrées Route du Vieux Mai
- **N°s 4 et 4A** : pour 2 entrées Place de la Fontaine.

Le conseil municipal décide à la majorité d'attribuer la numérotation proposée par :

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)

N'a pas pris part au vote : Mme SIMON Bérangère

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Maizeroy
Le Maire,

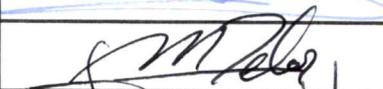
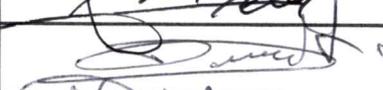
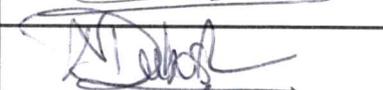
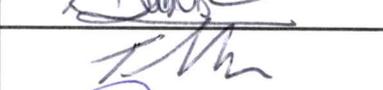
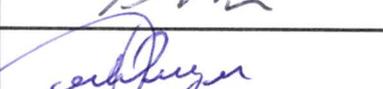
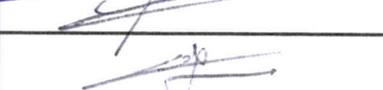


Séance du 28/01/2022 à 20h30

N° d'ordre, objets, n° interne de l'acte et n° feuillet/page des délibérations prises durant la séance :

1	- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE POUR L'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX ET REPRISE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE DE MAIZERROY	- 071-2022	- 103 - 104
2	- Demande d'Aide sociale	- 072-2022	- 105
3	- Demande de subvention	- 073-2022	- 106
4	- Attribution de numérotations de rues.	- 074-2022	- 107

Membres présents :

NOMS Prénoms	Signatures	Observations
CUNIN Stéphanie		
DELOR Jean-Michel		
DOSDAT Patrice		
DUBOST Nathalie		
FAVIER Thomas		
LEIDELINGER Jean-François		
MAIRE François		
PETIT Jean-Claude		
SIMON Bérangère		

Procurations :

M. CHRISTOPHE Jean-Charles donne pouvoir à M. FAVIER Thomas,
M. ALIF FISCHER Julien donne pouvoir à M. LEIDELINGER Jean-François

Membres excusés :

ALIF FISCHER Julien, CHRISTOPHE Jean-Charles

Secrétaire de séance :

DUBOST Nathalie

